



8 olympic medals (1948-2016) 



Haus des Sports
Talgutzentrum 27
3063 Ittigen b. Bern

+41 (0)31 359 75 95
info@swiss-fencing.ch
www.swiss-fencing.ch

Ittigen, le 21 août 2020

Proposition de LIGNES DIRECTRICES POUR LES ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS (version du 21 août 2020)

Il est responsabilité de chaque organisateur de tournoi de se tenir au courant et de se conformer aux exigences légales nationales, locales et autres régissant son propre emplacement. Swiss Fencing (SF) ne peut pas superviser la conformité des tournois aux lois applicables, qui peuvent varier d'une ville et d'un canton à l'autre. Dans tous les cas, le règlement Covid-19 du Conseil fédéral s'applique. Ce qui suit sont des recommandations et non pas des obligations.

Les connaissances sur le COVID-19 sont en constante évolution et les circonstances des organisateurs de tournois peuvent différer en fonction de leur emplacement géographique, de leurs installations, des participants à l'événement et d'autres facteurs. En conséquence, SF encourage les organisateurs et les participants à mettre en œuvre les mesures suivantes, dans la mesure du possible, comme précautions minimales.

À l'heure actuelle, il n'existe aucun moyen d'éliminer complètement le risque d'infection au COVID-19. Des précautions supplémentaires peuvent être appropriées dans la mesure indiquée par les circonstances spécifiques d'un organisateur. En revanche, certaines mesures peuvent ne pas être praticables pour certains tournois, selon leurs circonstances spécifiques. Les recommandations de ce document ne sont pas destinées et ne doivent pas être considérées comme un substitut à un avis médical professionnel, un diagnostic ou un traitement et SF n'assume aucune responsabilité quant à l'efficacité des recommandations fournies ici.

LIGNES DIRECTRICES POUR LES ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS

Principes

- Adhérer à toutes les directives fédérales, étatiques et locales applicables aux activités du club.
- Limitez la participation aux tournois uniquement aux tireurs habitant en suisse et membre d'un club Suisse.
- Ne laissez pas rentrer, ou éloignez immédiatement toute personne qui présente des symptômes de COVID-19 ou qui souffre du COVID-19.
 - Symptômes : en particulier la fièvre, la toux, essoufflement, des douleurs thoraciques, mal de gorge, perte de l'odorat et/ou du goût, etc.



8 olympic medals (1948-2016) 



Haus des Sports
Talgutzentrum 27
3063 Ittigen b. Bern

+41 (0)31 359 75 95
info@swiss-fencing.ch
www.swiss-fencing.ch

- Liste complète sous :
<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/krankheit-symptome-behandlung-ursprung.html>
- Les organisateurs du tournoi sont responsables de la communication préalable des protocoles de santé et de sécurité à tous les participants, y compris : les participants inscrits, les entraîneurs, les arbitres, les volontaires et toutes autre personne incluse dans l'organisation de la manifestation.
- Etablir une liste ou système de tracing pour tous les participants, accompagnateurs et spectateurs présents et admis sur les lieux de la compétition.
Pour le contact tracing, voici un exemple d'une application assez simple : Mindful Check-in. Information sur : <https://mindfulapp.io>
- L'organisateur doit élaborer et mettre en œuvre un concept de protection. Une personne responsable du concept de protection doit être désignée. Les concepts de protection doivent au moins respecter les exigences du BAG :
 - <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/empfehlungen-fuer-die-arbeitswelt.html>
- Tous les protocoles à mettre en œuvre doivent être affichés sur la fiche d'inscription de l'événement.

Salle d'escrime

- Créer et afficher des panneaux décrivant clairement les politiques COVID-19 du tournoi ; afficher ces panneaux à plusieurs endroits du lieu de compétition (vestiaires, toilettes, etc.).
- Séparer les athlètes et les spectateurs.
- Sur le terrain d'escrime, seuls les escrimeurs et les entraîneurs sont autorisés. Pour les escrimeurs pendant la pause, un coin salon doit être mis à disposition, idéalement séparé des spectateurs.
- Marquer et signaler clairement toutes les voies de passage pour athlètes, entraîneurs, spectateurs et toutes autres personnes liées à l'événement.
- Respecter les protocoles en vigueur concernant la distance sociale (min 1,5 m), entre autres :
 - Les pistes d'escrime doivent avoir une distance d'au moins 3 m les unes des autres.
 - L'arbitre doit se trouver à 1,5 m de la piste.



8 olympic medals (1948-2016) 



Haus des Sports
Talgutzentrum 27
3063 Ittigen b. Bern

+41 (0)31 359 75 95
info@swiss-fencing.ch
www.swiss-fencing.ch

- Pour les escrimeurs qui font une pause entre les matchs, un espace (chaises, bancs, ou surface parterre) pour chaque athlète doit être prévu à une distance d'au moins 1.5 m.
- Port du masque recommandé/obligatoire pour tous, mis à part les athlètes durant leur combat.
- Confirmez le nombre maximum de personnes autorisées sur le lieu de compétition (dans l'ordre : priorité aux athlètes, 1 entraîneur tous les 4 athlètes, arbitres, volontaires.
- Organisez des quantités adéquates d'équipement de désinfection (solutions de nettoyage, désinfectant pour les mains, masques de réserves et gants en plastique, etc.) pour vous assurer de pouvoir nettoyer et désinfecter régulièrement les surfaces autour du site tout au long de votre compétition.
- Désinfectez régulièrement là où nécessaire, le lieu de compétition, les locaux annexes employés par les athlètes et tout l'équipement où le tournoi aura lieu.
- Dans la limite du possible, fermez ou limitez au maximum tous accès aux vestiaires toujours en respectant 1,5m de distance entre les personnes. Douches interdites. Si nécessaire, Les femmes sont autorisées à aller rapidement au vestiaire toujours en respectant la distance de 1,5m.
- Fournir des postes de désinfection des mains sur tout le site.
- Si votre tournoi se déroule sur un site qui ne vous appartient pas, coordonnez-vous avec la direction du site pour vous assurer que des procédures de nettoyage et de désinfection appropriées sont en place. Et les exigences possibles pour un concept de protection.
- Désactivez les fontaines d'eau dans les lieux de compétition.

Tournoi

- A la fin du match, les athlètes / arbitres ne se serrent pas la main.
- L'athlète ne signe pas la feuille de poule, mais l'arbitre fait son initiale après avoir contrôlé les scores avec l'athlète à la fin de la poule ou du match de tableau.

Gastronomie

- Établir des processus de vente de marchandises ou de distribution qui réduisent au minimum les contacts et qui respectent la distanciation sociale ; suivre les protocoles nécessaires de Gastro Suisse.

<https://www.gastrosuisse.ch/fr/portail-de-la-branche/informations-sur-la-branche/informations-covid-19/plan-de-protection-de-la-branche-sous-covid-19/>



8 olympic medals (1948-2016) 



Haus des Sports
Talgutzentrum 27
3063 Ittigen b. Bern

+41 (0)31 359 75 95
info@swiss-fencing.ch
www.swiss-fencing.ch

Swiss Fencing ne peut que recommander de suivre ces mesures. Il en relève de la responsabilité de chaque Club et organisateurs de compétition d'appliquer ces mesures en tenant compte des spécificités régionales (cantons, communes).

Nous en appelons à la responsabilité personnelle de la famille de l'escrime et espérons que nous pourrions bientôt pratiquer à nouveau notre sport bien-aimé sans restriction. Nous souhaitons avancer ensemble !

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour toutes questions et relecture préalable de vos concepts.

Lars FRAUCHIGER
CMO et vice-président



Franco CERUTTI
General Manager

